

RAPPORT ANNUEL 2019

Agir

*pour préserver et mettre en valeur
le patrimoine culturel des territoires*



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

PROFIL

01

ÉDITORIAL

02

2019 EN CHIFFRES

03



FONCTIONNEMENT

04

TEMPS FORT

NOTRE-DAME DE PARIS

06

PATRIMOINE BÂTI

08



PATRIMOINE
ARTISTIQUE

14



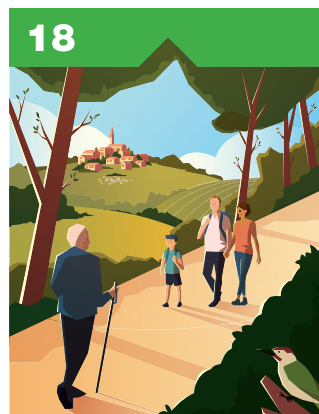
MUSÉES
ET ÉCOMUSÉES

16



PATRIMOINE NATUREL

18



ANIMATION LOCALE

20



AUTRES PROJETS SOUTENUS

22

GOVERNANCE

24

AGIR CHAQUE
JOUR DANS
VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI DE
LA SOCIÉTÉ

Directrice de la publication : Sophie Etchegoyen – Rédactrice en chef : Virginie Percevaux
– Agence : All Contents – Crédits photo : F. Badaire, P. Cadet, CCIC Abbaye de Sénanque,
Chimair A. Komenda, G. Saliou, Services Communication des Caisses régionales de Crédit Agricole,
Voies Navigables de France, L. Walter, P. Zachmann.

La Fondation Crédit Agricole – Pays de France

Convaincus que le **patrimoine culturel** est une source d'attractivité pour les territoires, nous avons pour ambition depuis 40 ans de nous engager en faveur de sa préservation.

Notre mission : agir aux côtés des Caisses régionales de Crédit Agricole pour accompagner des collectivités locales et des structures d'intérêt général, et toutes celles et ceux qui pensent que préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine contribue à la vitalité du tissu économique et social local.



PATRIMOINE BÂTI

Préservation et réhabilitation de monuments et de bâtiments remarquables



PATRIMOINE ARTISTIQUE

Restauration et valorisation d'œuvres et d'objets d'art



PATRIMOINE NATUREL

Mise en valeur de jardins ou de sites naturels



MUSÉES ET ÉCOMUSÉES

Création, aménagement et développement d'espaces muséographiques



PATRIMOINE INDUSTRIEL, AGRICOLE ET MARITIME

Sauvegarde de témoignages de l'économie et des savoir-faire anciens



ANIMATION LOCALE

Réutilisation d'un lieu chargé d'histoire pour des activités sociales et culturelles

S'impliquer ensemble pour faire vivre le patrimoine local



Michel Cresp
Président de la Fondation
Crédit Agricole – Pays de France

En 2019, de nombreux événements ont marqué la vie de notre Fondation. Tout d'abord, en avril, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cet événement imprévisible a immédiatement suscité une très forte mobilisation au sein du Crédit Agricole.

Ainsi, je suis fier de l'engagement de tout un Groupe en faveur de cette cause. Par ailleurs, je suis heureux que la Fondation ait pu être le catalyseur du bel élan de générosité des 39 Caisses régionales et de Crédit Agricole S.A. en faveur de ce monument emblématique de notre pays. Une nouvelle fois, la Fondation a prouvé qu'elle constitue un formidable outil au service de l'engagement des femmes et des hommes de toute une entreprise. Sa vocation première – être au service du patrimoine culturel – s'est ainsi réaffirmée.

Une symbolique forte, en cette année 2019, également marquée par le 40^e anniversaire de la Fondation, dont les actions ont démontré leur pertinence. C'est pourquoi nous avons tenu à célébrer cet anniversaire lors d'une soirée d'exception à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris.

*“2019 restera gravée
dans nos mémoires”*

Enfin, 2019 restera gravée dans nos mémoires, car Yves Barsalou, administrateur puis Président de la Fondation pendant 20 ans, nous a quitté. Homme de terroir, homme de conviction, il a impulsé dès sa création une vision fédératrice autour du patrimoine, qu'il concevait comme un outil de développement du territoire. En tant que nouveau Président de la Fondation, je salue ici cet homme d'exception qui a tant apporté à notre Groupe et souhaite que la lecture que vous aurez de ce rapport annuel vous permette de comprendre l'âme de la Fondation, que j'ai à cœur de perpétuer avec toutes celles et ceux qui s'engagent dans les projets.



40 ans d'engagement en faveur de la préservation du patrimoine culturel

Le 15 octobre 2019, la Fondation Crédit Agricole – Pays de France a célébré ses 40 ans à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris. Parmi les 200 invités, des porteurs de projet ont notamment pu témoigner du succès de leur collaboration avec la Fondation sur des actions qui leur tiennent à cœur.

Un vrai moment de convivialité pour célébrer ensemble le mécénat du Crédit Agricole et ceux qui le portent au quotidien.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF

39

CAISSES RÉGIONALES

de Crédit Agricole,
banques de plein exercice
sur leur territoire.

2 411

CAISSES LOCALES

bénéficiant d'un puissant
réseau d'administrateurs
sur le terrain.

60

RÉFÉRENTS

dans les Caisses régionales,
responsables mécénat,
communication, mutualisme et RSE.

TOTAL

44 projets

POUR UN MONTANT DE

1,651

MILLION D'EUROS

2%

patrimoine
naturel

27%

patrimoine
artistique

9%

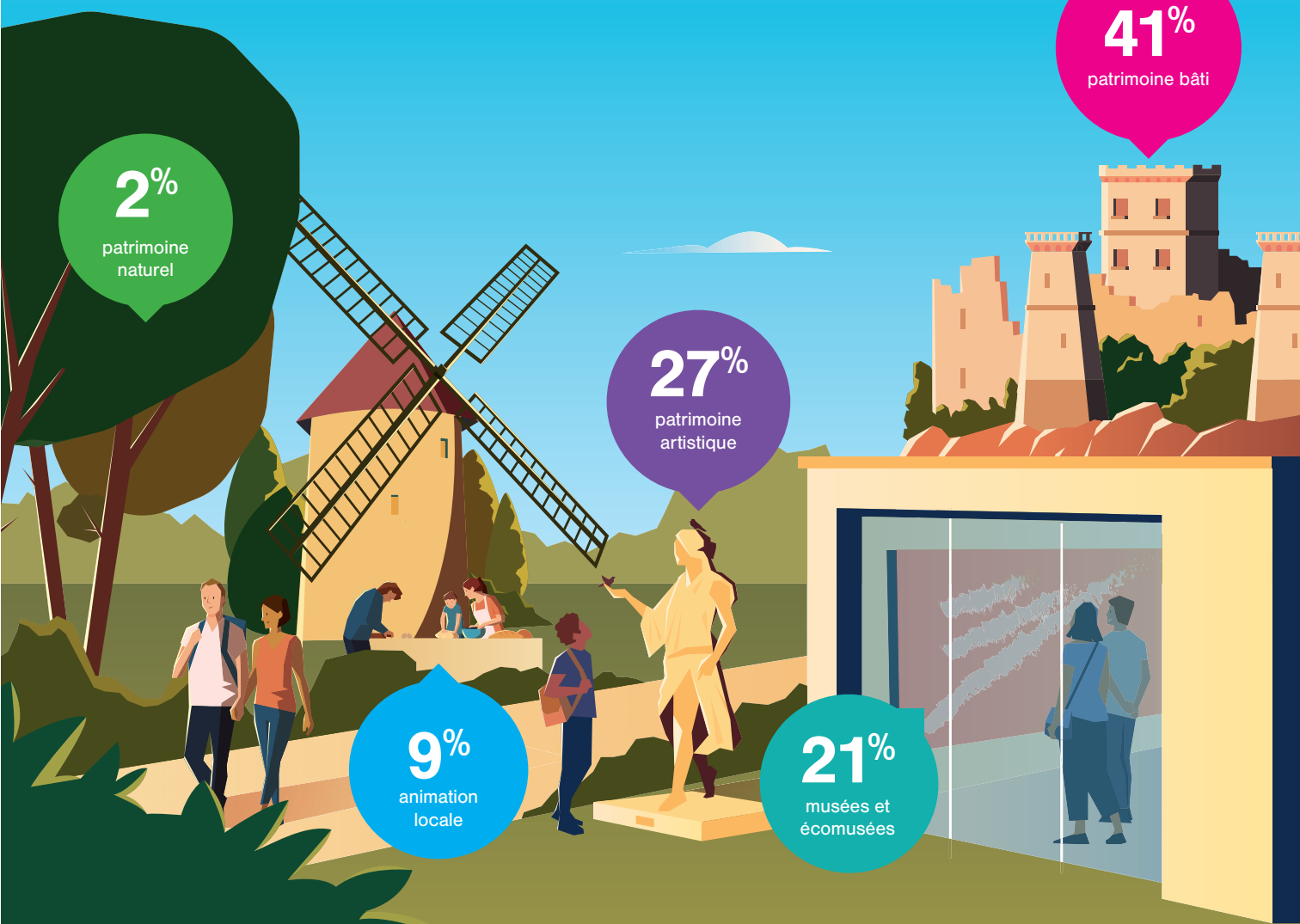
animation
locale

21%

musées et
écomusées

41%

patrimoine bâti



Mobiliser notre communauté mécénat au service de vos projets

La Fondation Crédit Agricole – Pays de France et l'écosystème Crédit Agricole, composé de 39 Caisses régionales (banques de plein exercice sur leur territoire) et d'une trentaine de structures dédiées (fondations d'entreprise, fondations sous égide, fonds de dotation, associations), se mobilisent chaque jour à travers un puissant réseau de référents mécénat et d'administrateurs de Caisses locales pour détecter et accompagner des projets partout en France.

Projets cofinancés : nouer un partenariat en quatre étapes



1 IDENTIFICATION ET PREMIÈRE ANALYSE DES DOSSIERS

par le réseau de correspondants en régions (administrateurs bénévoles, représentants des sociétaires, référents mécénat des Caisses régionales...). Une fois sélectionné au niveau régional, le projet est transmis à la Fondation.

2 ÉTUDE DES DEMANDES

par l'équipe mécénat de la Fondation qui vérifie l'éligibilité du projet, évalue son potentiel en termes d'impact social et sociétal et prépare sa présentation au Conseil d'Administration de la Fondation.



3 SÉLECTION DES PROJETS

par le Conseil d'Administration de la Fondation qui examine les demandes de soutien trois fois par an. Si le projet est retenu, le financement du projet est apporté à parts égales par la Fondation et la Caisse régionale concernée.



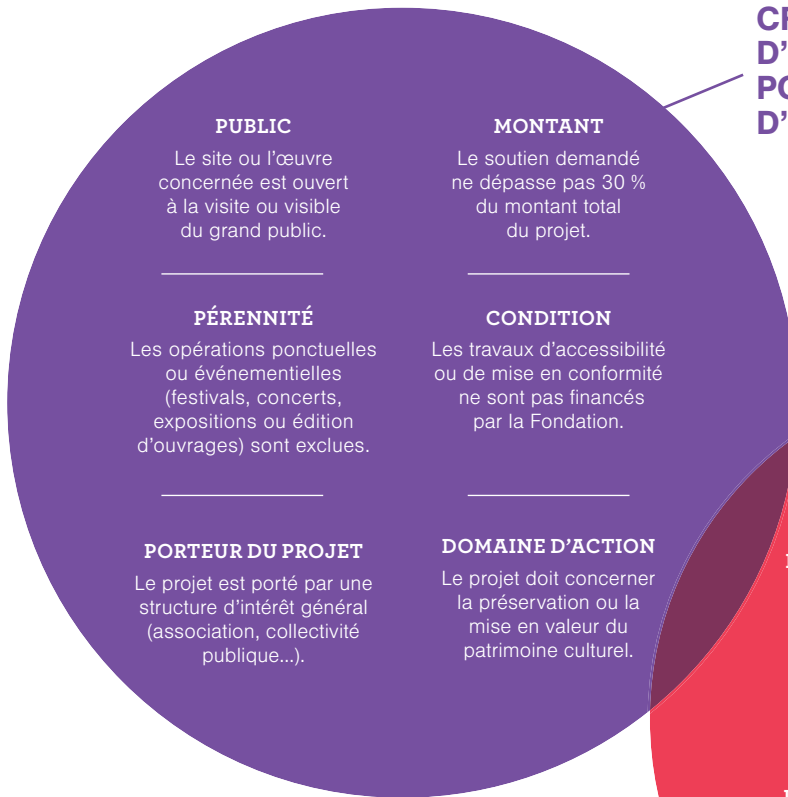
4 ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

par la Fondation et la Caisse régionale qui formalisent le partenariat avec le porteur de projet en signant une convention de mécénat. La Fondation s'attache ensuite à valoriser et faire connaître chaque projet via sa communication, et suivre leur réalisation grâce à son réseau local.

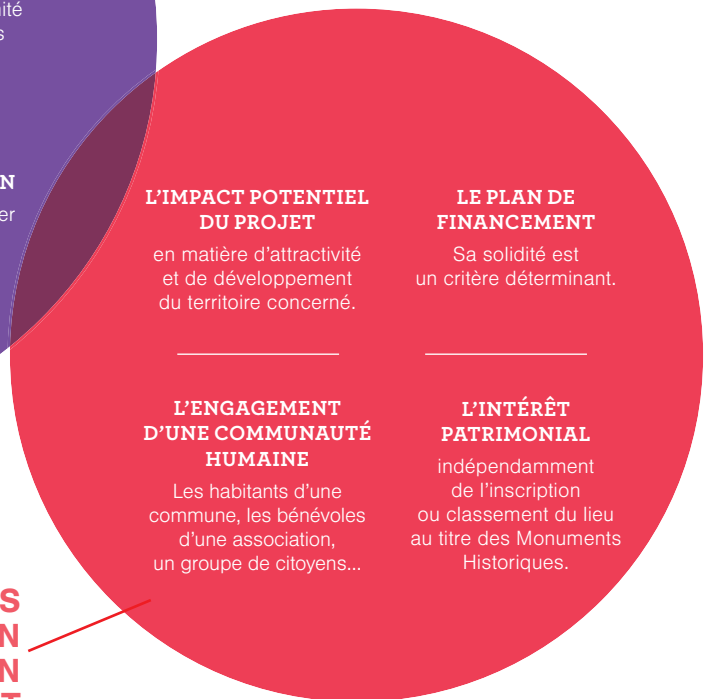


Proposer un projet : mode d'emploi

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR LE SOUTIEN D'UN PROJET



CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE SOUTIEN D'UN PROJET



Montant alloué à un projet cofinancé

10 000 €
Seuil minimum du soutien global apporté.

100 000 €
Plafond du soutien global apporté.

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Un site emblématique à rebâtir

Au lendemain de l'incendie qui a touché la cathédrale Notre-Dame de Paris, le groupe Crédit Agricole s'est mobilisé via la Fondation Crédit Agricole – Pays de France pour participer à sa reconstruction.

Le groupe Crédit Agricole, mécène de longue date du ministère de la Culture et de ses opérateurs, a souhaité contribuer à la restauration de ce chef-d'œuvre architectural, mémorial de notre histoire. Ce soutien exceptionnel est le prolongement de l'engagement pérenne de la Fondation et du groupe en faveur de la préservation et du rayonnement du patrimoine culturel des territoires de notre pays. Le 15 octobre 2019, le ministre de la Culture Franck Riester a signé la convention de mécénat avec Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A.



Jérémie Patrier-Leitus

Directeur de la communication, de la médiation culturelle et du développement de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

La phase de restauration débutera en 2021

En 2020, la cathédrale Notre-Dame de Paris est toujours en phase de sécurisation et de consolidation. L'enjeu des prochains mois est de démonter l'échafaudage incendié, de nettoyer les voûtes et de réaliser le diagnostic de l'état sanitaire de la cathédrale et les études de restauration. C'est seulement après ces opérations, que la restauration de la cathédrale pourra débuter au cours de l'année 2021.



«L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris a provoqué un élan de générosité et de solidarité sans précédent en France et à l'étranger. Le président de la République a lancé le soir même une souscription nationale et les services du ministère de la Culture se sont mobilisés aux côtés de la Fondation du patrimoine, de la Fondation de France, de la Fondation Notre-Dame et du Centre des monuments nationaux pour coordonner cette collecte exceptionnelle.»

La force de l'engagement collectif de tout un groupe



Dominique Lefebvre

Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Président de Crédit Agricole S.A., Administrateur de la Fondation Crédit Agricole – Pays de France

« Nous avons été particulièrement touchés par cet événement et notre soutien a d'abord été un élan de solidarité et de responsabilité. Avec l'ensemble de nos Caisses régionales, c'est tout le Groupe qui s'est immédiatement mobilisé, sans hésitation. »



Philippe Brassac

Directeur général de Crédit Agricole S.A., Administrateur de la Fondation Crédit Agricole – Pays de France

« Le Crédit Agricole accompagne les territoires et se doit d'être présent y compris dans les moments difficiles. C'est pourquoi une mobilisation collective des entités du Groupe s'est opérée dès le lendemain de l'incendie, permettant de récolter 5 M€ dont 2,5 M€ apportés par Crédit Agricole S.A., 1 M€ par la Caisse régionale d'Ile-de-France et le reste par les 38 autres Caisses régionales. »



Étienne de Magnitot

Président du Crédit Agricole d'Ile-de-France et du fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

« Notre Caisse régionale est un mécène majeur du patrimoine francilien à travers son fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat. Nous nous engageons également pour favoriser la transmission de précieux savoir-faire à de jeunes conservateurs et restaurateurs, comme le permettra le chantier de Notre-Dame. Nous avons une responsabilité envers notre territoire : ce soutien est une illustration concrète de la manière dont nous l'exerçons. »





PATRIMOINE BÂTI

Châteaux, ponts anciens, théâtres oubliés...
le patrimoine bâti est le principal domaine d'action de la Fondation,
en lien avec les associations et les collectivités sur le terrain.





Mathieu Valette

Responsable de projet, Responsable des îles de l'archipel pour l'école de voile Les Glénans

« Fort Cigogne est avant tout un site classé aux Monuments historiques qu'il faut préserver. Il représente l'image de l'archipel et de Fouesnant. Ces travaux sont indispensables pour des raisons de sécurité, de confort, de démarche environnementale, d'autonomie énergétique et de production d'eau. Sans eux, on ne pourrait plus exploiter le fort, qui est un site important pour l'école de voile. »

Fort Cigogne

Restauration d'un fort du XVIII^e siècle

Initialement édifié pour écarter les corsaires, Fort Cigogne devient au fil des ans un observatoire météo, un lieu occupé par l'armée allemande ou encore un logement saisonnier pour pêcheurs. Depuis 1947, il est loué par le centre nautique des Glénans, qui y ouvre en 1957 une école de voile. Il est classé au titre des Monuments historiques en 2013, et fait aujourd'hui l'objet d'un projet de rénovation réunissant des intérêts patrimoniaux, touristiques et économiques.

**FINISTÈRE
FOUESNANT**



**Crédit Agricole
Finistère**

Porteur du projet :
Ville de Fouesnant



Chapelle Saint-Paul

Sauver un ouvrage remarquable du premier art roman

Réputée pour sa pierre noire censée guérir du « haut mal » (l'épilepsie), la chapelle Saint-Paul, édifiée dès le X^e siècle, est la plus ancienne de la région. Elle est classée aux Monuments historiques depuis 1965. Relativement bien conservée, l'édifice connaît cependant une fragilisation importante de sa structure. Des travaux sont en cours depuis 2016 pour soulager les maçonneries qui s'écraient sous le poids du clocher. La mairie porte ce projet de restauration en deux temps. Le premier avec le soutien de l'association Les Amis de la Chapelle Saint-Paul Arnave, qui organise des animations régulières afin de récolter des fonds. Le second avec la contribution de la Fondation et de la Caisse régionale dans le but de consolider l'édifice et notamment sa façade sud.

**ARIÈGE
ARNAVE**



**Crédit Agricole
Sud Méditerranée**

Porteur du projet :
Mairie d'Arnave



Michel Bonnes

Président du Crédit Agricole
Alpes Provence

« Le “patrimoine pour futur” est l’un des engagements forts pris par notre Caisse régionale. Celui d’œuvrer pour préserver notre patrimoine local, témoignage de notre histoire et formidable atout pour développer notre économie régionale. L’église abbatiale Notre-Dame de Sénanque menaçait de s’effondrer. Nos Fondations se sont mobilisées pour sauver ce joyau de l’art roman, classé aux Monuments historiques. Elle est le deuxième site touristique le plus visité de Vaucluse, après le Palais des Papes, dont nous sommes également mécènes. »



Abbaye Notre-Dame de Sénanque

Un trésor de l’architecture romane en péril

Joyau architectural et historique, Notre-Dame de Sénanque attire près de 400 000 visiteurs par an. Mais l’église menace de s’effondrer. Des travaux sont nécessaires pour assurer sa sauvegarde.

Patrimoine exceptionnel situé sur un site qui l’est tout autant, l’abbaye de Sénanque est un des hauts lieux de l’histoire des monastères cisterciens. C’est aussi un des plus purs témoignages de l’architecture romane primitive. Sa fermeture pénalise le territoire en termes d’attractivité touristique mais également de retombées économiques. Pourtant, en raison d’un péril imminent, la nef a été fermée dans l’urgence et les spécialistes redoutaient l’effondrement de l’église. Le projet de restauration de l’église abbatiale a débuté en avril 2019 et durera environ 18 mois. Il s’appuie notamment sur l’édification de contreforts,

sur la protection et le renforcement de la coupole et des soubassements. Autant d’interventions qui sauveront l’église et préserveront l’harmonie de l’ensemble architectural.

**VAUCLUSE
GORDES**



**Crédit Agricole Alpes
Provence**

Porteur du projet :
**Association
Les Amis de Sénanque**

Château du Guildo

Renforcer l'attractivité du territoire

Afin de rénover et valoriser les vestiges du château, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de développement culturel et touristique. C'est pourquoi il a commencé le chantier de rénovation du château-cour du Guildo (XI^e-XV^e siècles), en ruine depuis le milieu du XVIII^e siècle, pour garantir la sécurité des visiteurs. Il s'agit également de faciliter la compréhension de l'architecture médiévale et de l'histoire du site, témoin particulier de la période des ducs de Bretagne de la maison de Montfort (XIV^e-XV^e siècles).



CÔTES-D'ARMOR
CRÉHEN



Crédit Agricole
des Côtes d'Armor

Porteur du projet :
Direction
de la Citoyenneté du
Conseil Départemental



Alain Cadec

Président du Conseil départemental
des Côtes-d'Armor

« Le Conseil départemental est soucieux d'associer les acteurs économiques locaux à cet important projet de restauration qui vient renforcer l'attractivité de notre territoire. C'est pourquoi nous avons proposé au Crédit Agricole de prendre part au projet de conservation et de développement de ce site patrimonial emblématique. »

Pont d'Évian

Valoriser un édifice vieux de 300 ans

Ouvrage tricentenaire qui s'inscrit dans un site naturel, le Pont d'Évian à Bioge, construit en 1736, est le plus ancien de la vallée d'Aulps et un témoin de l'histoire du désenclavement des vallées alpines. Le projet vise à mettre en valeur le pont et son histoire, en lui rendant son apparence initiale et en déployant des outils pédagogiques à proximité (panneau d'interprétation et borne interactive). Ce projet a également été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern.

HAUTE-SAVOIE
FÉTERNES



Crédit Agricole
des Savoie

Porteur du projet :
Association
Les Amis de Bioge

**Christophe Batard**

Architecte en chef
des Monuments historiques

*« L'état sanitaire du pont
dormant et du pont-levis
du donjon ne cesse
de se dégrader,
à tel point qu'ils sont étayés
depuis plus de 20 ans.
Les enjeux des travaux
de restauration sont la consoli-
dation, l'assainissement
et la sécurisation des ouvrages
pour une mise en valeur et une
présentation dignes du château.
Et plus particulièrement l'accès
au donjon, élément majeur,
avec la Sainte Chapelle,
de ce qui fut l'un des plus grands
châteaux d'Europe
de la période médiévale. »*



Château de Vincennes

Restauration du pont dormant

Le château de Vincennes est classé au titre des Monuments historiques depuis 1862 et il accueille 120 000 visiteurs par an. Le pont dormant est l'unique accès au donjon. Endommagé par des infiltrations d'eau, il nécessite une restauration.

Le château de Vincennes a été construit de 1372 à 1380. Son pont dormant a été enseveli pendant plus de 170 ans suite au comblement des fossés du château. Il a été redécouvert en 1962 avec leur déblaiement qui a fait réapparaître sa magnifique architecture en voûtes d'ogives sculptées évoquant la nef d'une cathédrale. Cependant, les ruissellements d'eaux pluviales et son long ensevelissement ont dégradé ses maçonneries et mettent aujourd'hui en péril sa conservation. Il doit donc être restauré. Une passerelle éphémère parallèle sera construite et installée pendant les travaux

afin d'assurer l'accès du public. Elle prendra la forme d'un belvédère qui permettra à tous ceux qui l'emprunteront d'assister en direct à l'évolution du chantier et de découvrir le savoir-faire des artisans et des jeunes à l'œuvre. À travers ce « chantier spectacle », les visiteurs découvriront les gestes du patrimoine. Grâce au soutien conjoint de la Fondation avec Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat, des travaux débuteront en 2020 et ils dureront dix mois.



**VAL-DE-MARNE
VINCENNES**



**Crédit Agricole
d'Ile-de-France**

Porteur du projet :
**Centre des
Monuments Nationaux**

Porte Saint-Michel et tour Sainte-Anne

Valoriser la cité médiévale de Guérande

Dans le cadre de la rénovation de ses remparts, la Ville a sollicité la Caisse régionale, qui entretient des liens forts avec le territoire, pour rénover la principale porte d'accès à la cité médiévale et l'unique tour ouverte au public. Classée aux Monuments Historiques et emblème architectural de Guérande, la porte Saint-Michel est la plus monumentale des quatre portes de la cité médiévale. La tour Sainte-Anne, une des six tours de l'enceinte qui subsistent, est la seule qui présente encore sa couverture d'ardoise. Elle est typique des tours d'artillerie construites à Guérande au XV^e siècle.



Mickael Mahe

Président de la Caisse locale
Guérande Terre et Mer



LOIRE-
ATLANTIQUE
GUÉRANDe



Crédit Agricole
Atlantique Vendée

Porteur du projet :
Ville de Guérande

« En tant que banque coopérative, nous sommes soucieux du bien-être des habitants du territoire sur lequel nous sommes implantés. Fidèles à nos engagements notamment en faveur de la sauvegarde du patrimoine et solidaires envers notre territoire, nous avons donc à cœur de participer à ce programme de restauration qui profitera à tous. »

Église Saint-Martin

Les habitants de la commune au cœur du projet de restauration

Située sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, l'église Saint-Martin est le cœur patrimonial de la ville d'Ahetze. Elle doit aujourd'hui être rénovée pour être préservée. Un projet auquel les habitants, très attachés à leur patrimoine local, n'ont pas hésité à participer en se cotisant. Un programme d'animations a été mis en place (visites, conférences...) afin de permettre aux donateurs de suivre l'avancement de la restauration.



PYRÉNÉES
ATLANTIQUES
AHETZE



Crédit Agricole
Pyrénées Gascogne

Porteur du projet :
Commune d'Ahetze



PATRIMOINE ARTISTIQUE

La Fondation agit pour permettre la sauvegarde d'œuvres d'art : tableaux, sculptures, fresques, vitraux, instruments de musique.
L'objectif : présenter ces œuvres restaurées au public, dans des musées ou des lieux culturels.





Pascal Pasquier

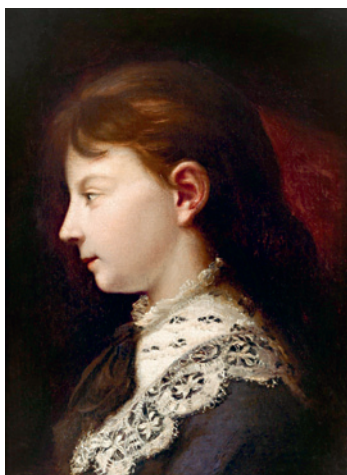
Vice-Président de l'association
Les nouveaux Mécènes de Courbet

« "Moi, je connais mon pays, je le peins" affirmait le peintre Courbet. De même, le Crédit Agricole se positionne comme une banque liée aux territoires, avec cet état d'esprit de proximité qui nous est également cher. Nous avons tissé des liens étroits avec la Fondation Crédit Agricole - Pays de France, et ses équipes nous ont orientés vers Commeon, afin de nous permettre de toucher plus de donateurs. Et pour chaque euro donné, le Crédit Agricole ajoutait un euro ! »

Financement participatif

Aider Juliette à rejoindre le musée Courbet

Avec le soutien de la Fondation, Les Nouveaux Mécènes de Courbet, association de bénévoles passionnés d'art, ont lancé une campagne de financement participatif via la plateforme digitale Commeon, partenaire de la Fondation depuis trois ans. Elle a consisté à réunir une partie des fonds nécessaires pour l'acquisition d'un tableau du peintre Gustave Courbet représentant Juliette, sa sœur préférée. À ce jour, les trois quarts des fonds ont déjà été réunis et il est désormais certain que le portrait rejoindra dans l'année 2020 la maison natale de l'artiste (le musée Courbet d'Ornans) pour y être exposé et conservé.

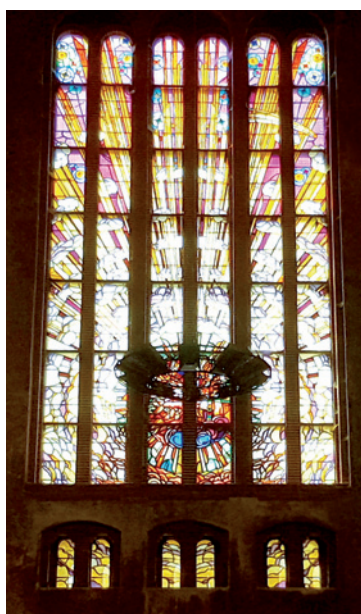


**DOUBS
ORNANS**



**Crédit Agricole
de Franche-Comté**

Porteur du projet :
**Association
Les Nouveaux
Mécènes de Courbet**



Église du Sacré-Cœur

Des vitraux uniques restaurés à Cholet

Édifiée entre 1937 et 1941, l'église du monument historique Sacré-Cœur est le seul édifice de Cholet classé aux Monuments historiques, depuis 1991. Construit en période de guerre avec de nouvelles techniques par des maçons manquant d'expérience, le bâtiment s'est dégradé rapidement. Le diocèse, soucieux de conserver cette église, a créé le fonds de dotation Patrimoine et solidarités en Anjou. Il porte le projet de restauration de l'église. L'aide de la Fondation et de la Caisse régionale concerne plus spécifiquement la restauration des vitraux des transepts ouest et est, bas-côtés et grandes baies, qui s'inscrivent dans un triptyque représentant la Sainte Trinité. La charge de cette restauration a été confiée à Benoît de Pontbriand, maître verrier et repreneur du célèbre atelier angevin Barthe-Bordereau qui avait réalisé les vitraux originaux. Il prévoit un nettoyage, un remplacement des verres cassés et leur remontage avec du plomb neuf.

**MAINE-ET-LOIRE
CHOLET**



**Crédit Agricole
de l'Anjou et du Maine**

Porteur du projet :
**Fonds de dotation
Patrimoine et
solidarités en Anjou**



MUSÉES ET ÉCOMUSÉES

La Fondation accompagne des projets d'aménagement et de développement de musées. Elle intervient également en faveur de la création d'écomusées destinés à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel d'un territoire donné.



**FRANÇOIS CARRASSAN**

Adjoint au maire de Hyères,
délégué à la culture

*« Dans cet espace
prestigieux, près de
200 œuvres seront présentées
pour raconter l'évolution
du paysage hyérois
de l'Antiquité à nos jours.
Véritable lieu vivant,
ce musée s'adressera à tous,
favorisant le partage
et la découverte. »*

Musée des cultures et du paysage

Célébrer l'art du paysage et de la nature

Labellisées «Musée de France», les collections du musée de la ville d'Hyères seront désormais présentées dans le bâtiment de la Banque de France, racheté par la commune en 2004. Celle-ci a sollicité la Fondation sur proposition de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur afin qu'elle l'aide à transformer ce bâtiment en musée des cultures et du paysage. Un lieu culturel qui explorera le thème de l'art du paysage et de la nature sur la Côte d'Azur à travers un nouvel accrochage des collections restaurées, et une médiation qui s'appuiera sur des dispositifs numériques interactifs. Tous les espaces ont été réhabilités, à l'exception de la salle des coffres, presque conservée en l'état en témoignage de la vocation première du bâtiment. Le soutien de la Fondation et de la Caisse régionale porte sur la rénovation de cette salle, transformée en salle d'exposition.



Centre historique médiéval Azincourt

Plongée dans l'histoire médiévale

La Communauté de communes des sept Vallées a sollicité la Fondation via la Caisse régionale pour moderniser le Centre historique médiéval Azincourt, qui évoque la bataille et la vie quotidienne de l'époque. Il s'agissait de modifier et d'agrandir les espaces et d'installer de nouveaux équipements technologiques, multimédias et scénographiques afin de faciliter la compréhension de cette période par le public. Après ces travaux, le Centre espère accueillir 45 000 visiteurs dont la moitié en provenance de Grande-Bretagne. Le nouveau Centre Azincourt 1415 a été inauguré le 29 août 2019 en présence de Stéphane Bern, Brigitte Macron et Sébastien Lecornu, ministre de la Cohésion sociale en charge des collectivités territoriales.

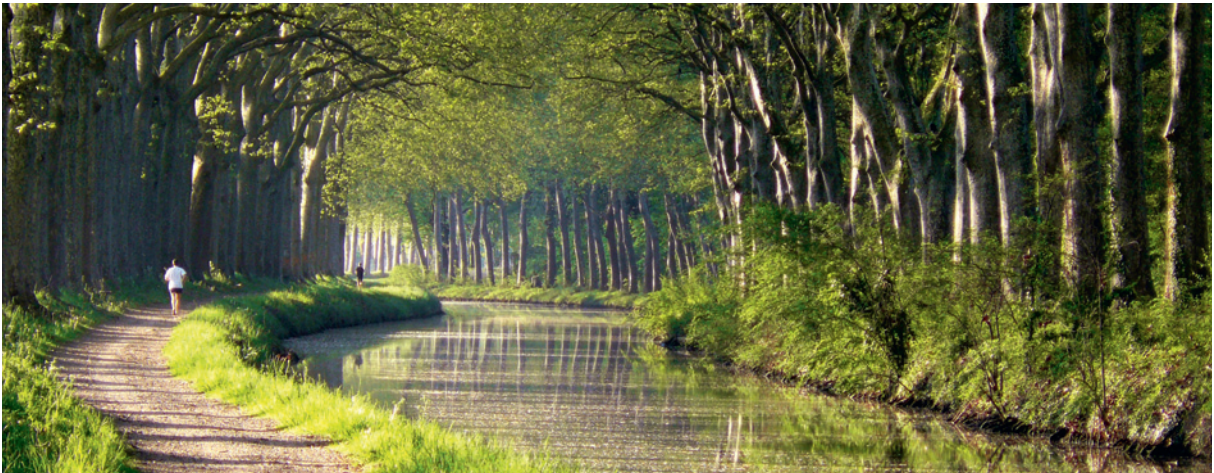




PATRIMOINE NATUREL

Les jardins, sites naturels et paysages remarquables constituent un patrimoine naturel que la Fondation s'attache à préserver. Souvent façonnés par l'homme, ils entretiennent un lien étroit avec le patrimoine bâti qu'ils abritent.





Nicolas Langevin

Directeur
du Crédit Agricole Toulouse 31

« Véritable écrin de verdure qui serpente au cœur de notre territoire, le canal du Midi est une œuvre d'art fragile qu'il faut absolument protéger.

Le Crédit Agricole Toulouse 31 et sa Fondation soutiennent depuis 2014 les actions de sauvegarde mises en œuvre par les Voies Navigables de France. Profondément attachés à ce patrimoine local exceptionnel, nous sommes très fiers d'avoir contribué en 2019 avec l'aide de la Fondation Crédit Agricole - Pays de France à la replantation de 2 000 arbres et à la préservation de l'écosystème du canal. »

Canal du Midi

Préserver l'état originel d'un site emblématique

Le paysage du canal du Midi est mis à mal par le chancre coloré responsable de la mort d'un grand nombre de platanes. Avec le soutien de la Fondation et celui de la Caisse régionale, les Voies Navigables de France mènent un vaste projet de replantation des berges. La mission est de taille : protéger la biodiversité du canal du Midi, mais aussi préserver son état originel. Pour mener à bien ce projet, le Crédit Agricole Toulouse 31 et les Voies Navigables de France ont noué des liens étroits depuis plusieurs années. Dons réguliers ou opérations de mécénat au profit de l'association Éléments chœur de chambre (qui produit un disque dont une partie des ventes contribuera à la replantation du canal du Midi)... les collaborations sont d'ores et déjà fructueuses. Mais elles devront être poursuivies tant le défi est immense. Plus de 24 500 arbres ont déjà été abattus et près de 12 600 replantés sur 33 kilomètres de berges.

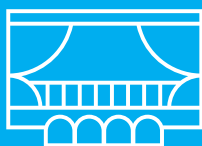
C'est le chêne chevelu qui sera replanté tout le long du canal du Midi car on ne lui connaît pas de maladie mortelle et il produira le même effet de monumentalité végétale que le platane. D'autres seront plantés entre les tronçons de chênes chevelus pour favoriser la biodiversité et limiter les risques sanitaires. Les travaux de sauvegarde ont débuté en 2011 et devraient s'achever en 2031. L'objectif annuel est de replanter environ 2 500 plants de nouveaux arbres, d'abattre 3 000 platanes malades et de restaurer 6 à 10 kilomètres de berges.

HAUTE-GARONNE
CANAL DU MIDI



**Crédit Agricole
Toulouse 31**

Porteur du projet :
**Voies Navigables
de France (VNF)**



ANIMATION LOCALE

La Fondation soutient la restauration du patrimoine de proximité.
Ces projets favorisent le développement de la vie sociale ou culturelle
locale et renforcent l'attractivité d'un village ou d'un territoire.





Anne Giordani

Chargée de mécénat
et du mutualisme,
Crédit Agricole Alsace-Vosges

*« Cette maison à colombages
était vouée à disparaître.
C'est donc un véritable joyau
alsacien qui a été sauvé grâce
à ce projet de remontage.
Avec l'association ASMA,
qui œuvre toute l'année pour
conserver le patrimoine local,
nous avons noué un partenariat
enthousiasmant !
Une belle collaboration. »*

Maison à colombages

Une ancienne maison de valet mise à l'honneur

Le projet consistait à démonter et à remonter dans la rue principale une ancienne maison de valet à colombages qui était menacée de démolition et dont l'architecture est typique d'Alsace. Ce bâtiment a trouvé sa place dans l'alignement des bâtiments existants pour devenir une figure de proue du patrimoine bâti de la commune. Cet espace est désormais dédié à des expositions et à l'accueil du public pour prodiguer des conseils d'écocorestauration de maisons anciennes.

BAS-RHIN
NORDHOUSE



Crédit Agricole
Alsace-Vosges

Porteur du projet :
Association pour
la Sauvegarde
de la Maison
Alsacienne (ASMA)



Moulin à vent de Naours

Faire tourner à nouveau le moulin à vent de Stavèle

Le moulin de Stavèle, dit « de Westmolen », est un moulin à vent sur pivot entièrement en bois à l'exception des ailes qui sont en métal. Construit en 1620 à Stavèle, en Belgique, il a été utilisé pendant plus de trois siècles avant d'être amené puis remonté à Naours, dans la Somme, en 1963. Très éprouvé par le temps, il a été démonté en 2017 pour éviter son effondrement et garantir la sécurité du public. L'objectif du projet est de restaurer les pièces authentiques, avant le remontage et la remise en fonctionnement du moulin. Un programme d'animation familial est prévu pour renforcer l'offre touristique dans cette région du nord du département de la Somme, en développant l'attractivité de la Cité souterraine. Ce site historique et touristique et ancien habitat souterrain attire 50 000 visiteurs tous les ans.

SOMME
NAOURS



Crédit Agricole
Brie Picardie

Porteur du projet :
Association
Nor Patrimoine

En 2019, la Fondation a également cofinancé les projets suivants avec les Caisses régionales :



PATRIMOINE BÂTI

Crédit Agricole Alpes Provence

Restauration de la chaîne d'angle de la citadelle Saint-Nicolas à Marseille

Crédit Agricole Alsace-Vosges

Restauration du chœur de l'ancien couvent des cordeliers aux Thons

Crédit Agricole Centre-est

- Rénovation de la Maison de Fourvière à Lyon
- Restauration de l'aqueduc du Gier à Chaponost

Crédit Agricole du Languedoc

- Restauration de l'église des Carmes à Carcassonne
- Restauration de l'escalier monumental Saint-Pierre à Pont-Saint-Esprit

Crédit Agricole Nord de France

Restauration de la Chapelle Saint-Louis à Arras

Crédit Agricole du Nord Est

Restauration de l'église fortifiée à Plomion

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Restauration des façades de la villa du jardin exotique Val Rahmeh à Menton

Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Restauration de la chapelle Saint-Pierre à Chabrillan



MUSÉES ET ÉCOMUSÉES

Crédit Agricole Anjou Maine

Réouverture du musée Pincé à Angers

Crédit Agricole Charente Périgord

Le Musée 3.0 à Angoulême

Crédit Agricole Loire Haute-Loire

- Modernisation de la scénographie du château de la Roche à Saint-Priest-de-la-Roche
- Centre d'interprétation de la première ligne de chemin de fer à Andrézieux

Crédit Agricole du Nord Est

Réouverture du musée du Vin de champagne et d'archéologie régionale à Épernay





PATRIMOINE ARTISTIQUE

Crédit Agricole Charente Périgord

Restauration des peintures murales de l'église abbatiale à Saint-Amant-de-Boixe

Crédit Agricole d'Île-de-France

Restauration des sculptures et des bronzes du carrousel du Louvre à Paris

Crédit Agricole du Languedoc

- Restauration de la statue monumentale Vierge à l'enfant à Laudun-l'Ardoise
- Restauration des peintures de la chapelle Saint-Saturnin à Bédouès-Cocurès

Crédit Agricole du Nord Est

- Restauration des grandes orgues de la basilique à Saint-Quentin
- Restauration du Grand Orgue de la Basilique Notre-Dame à L'Épine

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

- Restauration de l'arbre à monnaie du musée des Arts asiatiques à Nice
- Restauration des lunettes du cloître du monastère à Saorge

Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

Restauration des boiseries de l'église Saint-Leu à Bernède

Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Réfection des peintures et des décors peints de l'église à Tencin



ANIMATION LOCALE

Crédit Agricole du Finistère

Réaménagement du moulin de Rossulien à Plomelin

Crédit Agricole de Franche-Comté

Création d'un dispositif numérique à la Saline royale à Arc-et-Senans

Crédit Agricole du Languedoc

- Réhabilitation de la maison du meunier «de la Borie» à Hures-la-Parade
- Création d'un espace muséographique à Aigues-Mortes

Des experts au service des projets

Le Conseil d'Administration de la Fondation est composé de 13 membres* bénévoles répartis en trois collèges issus du milieu culturel et universitaire, de partenaires institutionnels et de représentants du Crédit Agricole. Il examine puis sélectionne les projets, s'assure de leur adéquation avec les orientations principales de la Fondation dont il est garant et peut en proposer de nouvelles.

PRÉSIDENT



MICHEL CRESP
Ancien Directeur général
du Crédit Agricole
Alpes Provence



VÉRONIQUE FAUJOUR
Secrétaire générale
de Crédit Agricole S.A.



JEAN-MARIE SANDER
Président honoraire de Crédit
Agricole S.A., Président
honoraire du Crédit Agricole
Alsace-Vosges

MEMBRES



RAPHAËL APPERT
Premier Vice-Président
de la Fédération Nationale
du Crédit Agricole,
Directeur général du Crédit
Agricole Centre-est



DOMINIQUE LEFEBVRE
Président de la Fédération
Nationale du Crédit Agricole,
Président de Crédit Agricole S.A.



JEAN TULARD
de l'Institut de France



JEAN MUSITELLI
Membre du Conseil d'État



MICHEL VILLATTE
Président de l'Institut
de Formation de la Profession
de l'Assurance



PHILIPPE BARBAT
Directeur des patrimoines
au ministère de la Culture



JEAN-ROBERT PITTE
de l'Institut de France



BERNARD PIVOT
Journaliste

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION

SOPHIE ETCHEGOYEN
Responsable Département
Développement coopératif
et Identité du Crédit Agricole



PHILIPPE BRASSAC
Directeur général
de Crédit Agricole S.A.



GAËLLE REGNARD
Directrice générale
de la Fédération nationale
du Crédit Agricole

VIRGINIE PERCEVAUX
Délégue générale

**Composition du Conseil
en vigueur au 26 février 2020.*

Merci aux contributeurs des Caisses régionales
et aux porteurs de projet !

.....

DÉCOUVREZ AUSSI LE RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT



www.fondation-ca-paysdefrance.org



facebook.com/fondation.creditagricole.pays.de.france



instagram.com/fondation_paysdefrance



Fondation du Crédit Agricole — Pays de France

Siège : 48 rue La Boétie – 75008 Paris

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 5 décembre 1983

